

Capsule linguistique

Semaine du 17 mars 2014



Élection ou élections?

Les Jeux olympiques terminés, nous avons été aussitôt rattrapés par la vie politique. Sur nos écrans, l'éventualité d'un scrutin printanier a remplacé le décompte des médailles des athlètes canadiens. Dans les bulletins de nouvelles, on ne parle plus que de stratégie électorale, d'opportunisme, de sondages, de manœuvres politiciennes ou de partisanerie.

Certains mots ont le chic de susciter le doute sur le plan des accords, **élection** faisant partie de ce club sélect. À quel moment est-il approprié de le mettre au pluriel et à quel moment le singulier est-il nécessaire? À vrai dire, tout est question de contexte. Ce premier élément de réponse n'a rien de particulièrement éclairant, surtout si l'indécision vous caractérise en matière d'accords.

Afin d'atténuer l'angoisse que le choix peut susciter, disons que sont assez limités les cas où le singulier est obligatoire. On utilisera **élection** lorsqu'il s'agit de féliciter *une* personne ou si la discussion tourne autour d'*un* seul siège électif, bref s'il est question de « l'action d'élire une ou plusieurs personnes »¹.

Exemples

*L'**élection** du chef de l'opposition officielle fut importante.*

*Le gouvernement évalue la pertinence de recommander l'**élection** des sénateurs à la Chambre des communes.*

*Le maire de Montréal a reçu de nombreux témoignages de sympathie à la suite de son **élection** à la tête de la ville.*

Dans tous les autres cas, le pluriel peut s'employer. On le privilégiera si on parle de plusieurs scrutins qui ont lieu en même temps dans des circonscriptions différentes, si les électeurs doivent se prononcer sur des postes de niveaux différents ou si le vote s'échelonne sur plusieurs dates.

Exemples

*Les **élections** d'avril prochain seront déterminantes pour l'avenir politique du chef de l'État.*

¹ Voir La Banque de dépannage linguistique du site de l'Office québécois de la langue française.

*Depuis une vingtaine d'années, le taux de participation aux **élections** municipales et scolaires est en chute libre.*

Il reste un malentendu à éclaircir. On entend souvent l'expression « appeler des élections ». Mais il s'agit d'un calque de l'anglais « to call an election ». Le dictionnaire des cooccurrences vous fournit une liste de 146 verbes qui acceptent ce nom comme complément direct. En français, Il est possible de *déclencher* des élections ou de les *annoncer*, mais on peut également les gagner, les remporter, les organiser, les perdre, les boycotter, les reporter, les annuler, les bouder ou les contester...

Benoît Dugas et Monik Richard

Animateurs de la *Politique de valorisation de la langue*